



Bulletin

MUNICIPAL



Juillet 2023 - N°42

Hameau du Chef-Lieu



SOMMAIRE


Edito	p.3
Infos pratiques	p. 4
Finances	p.5-7
Etat Civil	p.8-9
Les 50 ans de Valmeinier	p.10-11
Travaux	p.12-13
Urbanisme	p.14-16
SEMVAl	p.17
CCAS	p.18-19
École	p.20
Office de tourisme	p.21
SOREA	p.22
CCMG	p.23
Mosaïca	p.24
Associations	p.25-29
Rétrospective	p.30-31
Agenda été 2023	p.32

BULLETIN MUNICIPAL N°42

Directeur de publication :
Alexandre Albrieux.

Crédits photos : Office de tourisme de
Valmeinier, Alban Pernet, les élus,
les associations, le personnel communal,
Marie Clauzel, Aurélie Lacaille.

Tirage : 450 exemplaires.

Création graphique : Cola Com 

JPE Service

73450 | Valmeinier

Dépannage • Plomberie • Sanitaire • Poêle à granulés

07 87 12 26 45

JPESERVICE@HOTMAIL.COM

Chères Valmineuses, chers Valmineux,

À l'aube de chaque saison d'été, il est désormais devenu traditionnel de vous adresser votre bulletin municipal. C'est, pour l'équipe municipale, l'occasion de faire un tour d'horizon des sujets locaux et plus généraux qui concernent la vie de notre commune et de ses habitants. C'est aussi, l'occasion pour les dynamiques associations de la commune de se faire connaître et de présenter leurs actions.

La saison d'hiver s'est achevée le 14 avril dernier. Nous pourrions la qualifier 'd'atypique' avec un démarrage plutôt très réussi puis, au fil des semaines, une baisse progressive de la fréquentation sans doute liée à un calendrier scolaire (français et belge notamment) peu favorable. À cela vient s'ajouter un 'montagne bashing' que les médias régionaux et nationaux n'ont eu de cesse de relayer durant toute la saison arguant qu'il n'y avait pas de neige en montagne ! Pourtant à Valmeinier, nous avons skié sans difficulté du 17 décembre au 14 avril avec des retours station assurés. Cela est bien entendu le fruit du travail de qualité effectué par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la SEMVAL auxquels je tiens à adresser tous mes remerciements.

La satisfaction de nos clients vacanciers, une nouvelle fois mise en exergue dans les enquêtes clients, résulte tout particulièrement d'un travail collectif auquel nous contribuons toutes et tous et je vous invite collectivement à poursuivre en cette voie car elle contribuera à fidéliser notre clientèle et à assurer la pérennité de notre outil économique.

L'année dernière, je vous faisais part des difficultés récurrentes des élus locaux à mener à bien leurs missions dans de bonnes conditions. Ces difficultés sont la conséquence directe d'une évolution réglementaire de plus en plus draconienne, d'une absence de confiance de l'Etat et de ses services envers les élus locaux et d'une omnipotence du législateur.

Je souhaite donc revenir sur les éléments évoqués l'année dernière et vous faire part de leurs évolutions :

- les règles de classement (labellisation) de nos communes touristiques qui imposaient depuis peu la présence d'une pharmacie sur le périmètre communal ont finalement été levées grâce au travail acharné

mené notamment par nos sénateurs savoyards Martine Berthet et Cédric Vial,

- la Direction Générale des Finances Publiques nous a informés que, in fine, les pertes de recettes (taxe de séjour et taxe remontées mécaniques notamment) non perçues durant l'hiver 2020/2021 du fait de la fermeture administrative de nos domaines skiables ne seraient finalement pas compensées pour Valmeinier. Nous devons donc poursuivre nos actions sans ce million d'euros qui fait cruellement défaut au budget de la commune,

- l'urbanisation, déjà contrainte par les restrictions de la loi climat et résilience avec son volet sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) fait perdre aux élus locaux toute latitude sur l'écriture des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU). Ceci se caractérise d'ores et déjà par une législation qui nous demande explicitement de réduire de manière drastique la consommation d'espaces fonciers non bâtis jusqu'alors,

- pour terminer c'est un nouveau coup d'arrêt qui est porté à l'aménagement du territoire à l'échelle de la vallée de la Maurienne avec l'annulation totale, par le tribunal administratif de Grenoble, du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Maurienne. Les associations environnementalistes requérantes ayant la volonté de stopper le nécessaire développement économique de nos stations (remontées mécaniques et lits touristiques nouveaux) ont ainsi mis un terme à un projet d'ensemble et stopper toutes perspectives d'aménagement et/ou de développement économique, urbanistique, agricole... de la vallée de la Maurienne.

Les élus dans leur ensemble, locaux, départementaux, régionaux et nationaux, perdent donc de plus en plus de prérogatives au profit d'un Etat ingérant et dogmatique.

Malgré tout, les élus Valmineux persévèrent dans leur mission avec volonté, passion et dévouement au service de chacune et chacun et de nos clients-vacanciers :

- nous poursuivons, en lien avec le Syndicat Mixte des Islettes, la commercialisation de la zone de la Saussette afin de diversifier le potentiel de lits touristiques marchands,

- nous travaillons à la recherche d'un porteur de projet pour le « logement collectif » du lotissement du Grange Bernard,

- nous avons réalisé durant ce printemps, la seconde tranche de l'aménagement de la Base de loisirs des Lières pour agrémenter les zones de convivialité et créer une aire de jeux destinée aux enfants de 6 à 15 ans,

- les premières étapes du chantier de construction du centre de secours devraient débuter très prochainement,

- nous avons lancé la consultation pour la rénovation de l'éclairage public (passage en leds et réduction de la puissance d'éclairage) ; les travaux devraient, pour la première tranche, débuter cet automne.

L'ensemble de ces réalisations viennent, bien entendu, compléter les multiples travaux quotidiens que les agents de la collectivité réalisent aujourd'hui avec motivation et enthousiasme. Je tiens donc à les remercier et à témoigner à l'ensemble des agents de la collectivité de toute ma reconnaissance.

Pour conclure, je voudrais vous rappeler que vos élus sont et demeurent à votre écoute et continuent, alors que nous sommes à mi-mandat, à faire preuve d'un engagement indéfectible pour Valmeinier.

Bel été à toutes et à tous !

Votre bien dévoué,

Alexandre Albriex
Maire de Valmeinier



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture au public

Les lundis, mardis et vendredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Les mercredis de 9h à 12h.

Les jeudis de 9h à 11h30.

Consultation du cadastre et permanence des élus : sur rendez-vous.

Contact : 04 79 56 51 06 - mairie@valmeinier.fr

www.mairie-valmeinier.com

 MairieDeValmeinierOfficiel

 Illiwap mairie de Valmeinier
(disponible gratuitement sur Appstore et Android)



Astreinte technique

06 77 63 84 03

Office du tourisme

04 79 59 53 69

Gendarmerie : 17

Policier Municipal

06 72 78 58 95

Pompiers : 18

SAMU : 15

Electricité : SOREA

04 79 64 02 11

Eau et assainissement :

Mairie de Valmeinier

SEMVAL : 04 79 59 25 34

Permanence France Services :

au sein de la mairie et sur rendez-vous (contacter MOSAICA au 04 79 56 66 09), tous les 1^{er} lundis du mois.

Boîte à livre :

Une boîte à livre a été installée dans le hall de la maison de Valmeinier. Elle fonctionne en libre service, n'hésitez pas à l'utiliser ainsi qu'à l'alimenter.

Location de matériel :

Du matériel (barnum, banc, table) est disponible à la location (liste complète, prix et conditions disponibles auprès du secrétariat de mairie).

DÉPÔT DE DÉCHET MUNICIPAL

- Suite à des incivilités et à de nombreuses remarques du SIRTOMM, le dépôt de déchets municipal est désormais ouvert uniquement en présence d'un agent de la collectivité. Les clefs ne sont plus disponibles en mairie et le site est accessible à tous les lundis et vendredis de 7h45 à 9h et les mercredis de 13h30 à 16h. Afin de convenir au plus grand nombre, le choix des horaires reste en phase expérimentale et est amené à évoluer (infos par mail, illiwap et affichage).
- Une benne destinée à la collecte des pneumatiques a été installée au dépôt. Merci de l'utiliser uniquement à cet effet et de bien refermer les capots après utilisation.
- Afin d'assurer un tri et une collecte efficaces des déchets et suite à différentes remarques du SIRTOMM, nous rappelons aux utilisateurs de la déchetterie que le dépôt de bouteille de gaz, même vide, est interdit. La collecte est assurée par les revendeurs et distributeurs agréés. Pour plus d'informations contacter la mairie.

DÉPÔT COMMUNAL DE DÉCHETS VERTS ET DE DÉCHETS INERTES MINÉRAUX DU REPLAT

ZONE DE BROYAGE

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

- Branche de diamètre compris entre 3 et 15 cm.

QU'EST CE QUI EST INTERDIT ?

Le bois de construction, les palettes, les caquettes et les feuillages.

DÉCHETS MINÉRAUX

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

- Terre de remblais.
- Terre végétale.
- Roches et Pierres.
- Lauzes et Ardoises.

QU'EST CE QUI EST INTERDIT ?

Tout ce qui n'est pas un déchet d'origine minérale et inerte, notamment le carrelage, les déchets de placo, de plâtre, les tuiles, le béton et les gravats.

DÉCHETS VERTS

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

- Plantes et végétaux flétris.
- Déchets de tonte et débroussaillage.
- Feuillage, taille de végétaux.
- Branche de diamètre inférieur à 3 cm

QU'EST CE QUI EST INTERDIT ?

Tout ce qui n'est pas un déchet vert, notamment le bois de construction, les palettes, les caquettes et les gravats.

Merci de respecter les consignes de stockage affichées. Pour toute information complémentaire, contacter les services techniques municipaux.

Quelques chiffres !

La commune de Valmeinier compte quatre budgets :

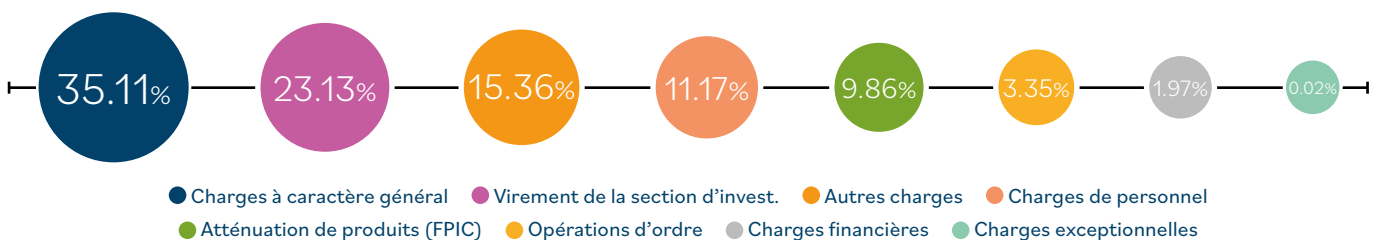
- Le budget principal (M57)
- Le budget annexe de l'eau et l'assainissement (M49)
- Le budget du centre communal d'actions sociales (CCAS)
- Le budget lotissement Grange Bernard
Ce dernier s'équilibre pour cette année à 560 335.21 €

Le budget du CCAS a été adopté par son conseil d'exploitation le 27 mars 2023. Les autres budgets ont été votés en séance du conseil municipal le 11 avril dernier.

1. LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

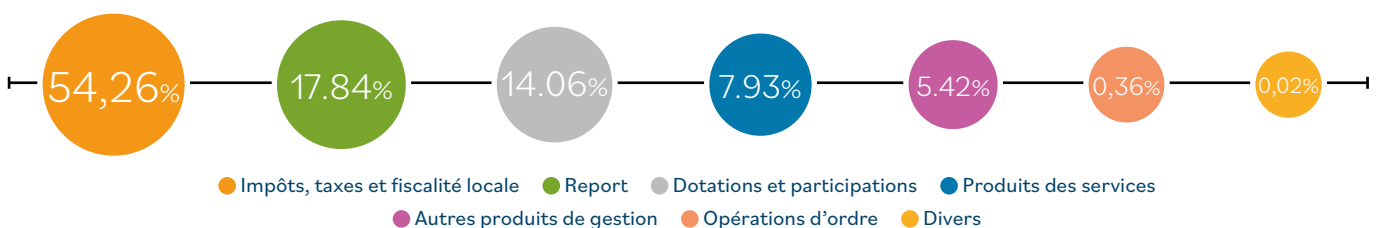
Il comporte une section de fonctionnement qui s'équilibre à **6 083 037.41 €** et une section d'investissement qui s'équilibre à **2 714 054.38€**.

1.1 FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



Pour 2023, la nomenclature comptable a changé d'où l'écart entre charges exceptionnelles et autres charges par rapport à N-1.

1.2 FONCTIONNEMENT - RECETTES



1.3 INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Opérations d'équipements : 1 802 134.34 €

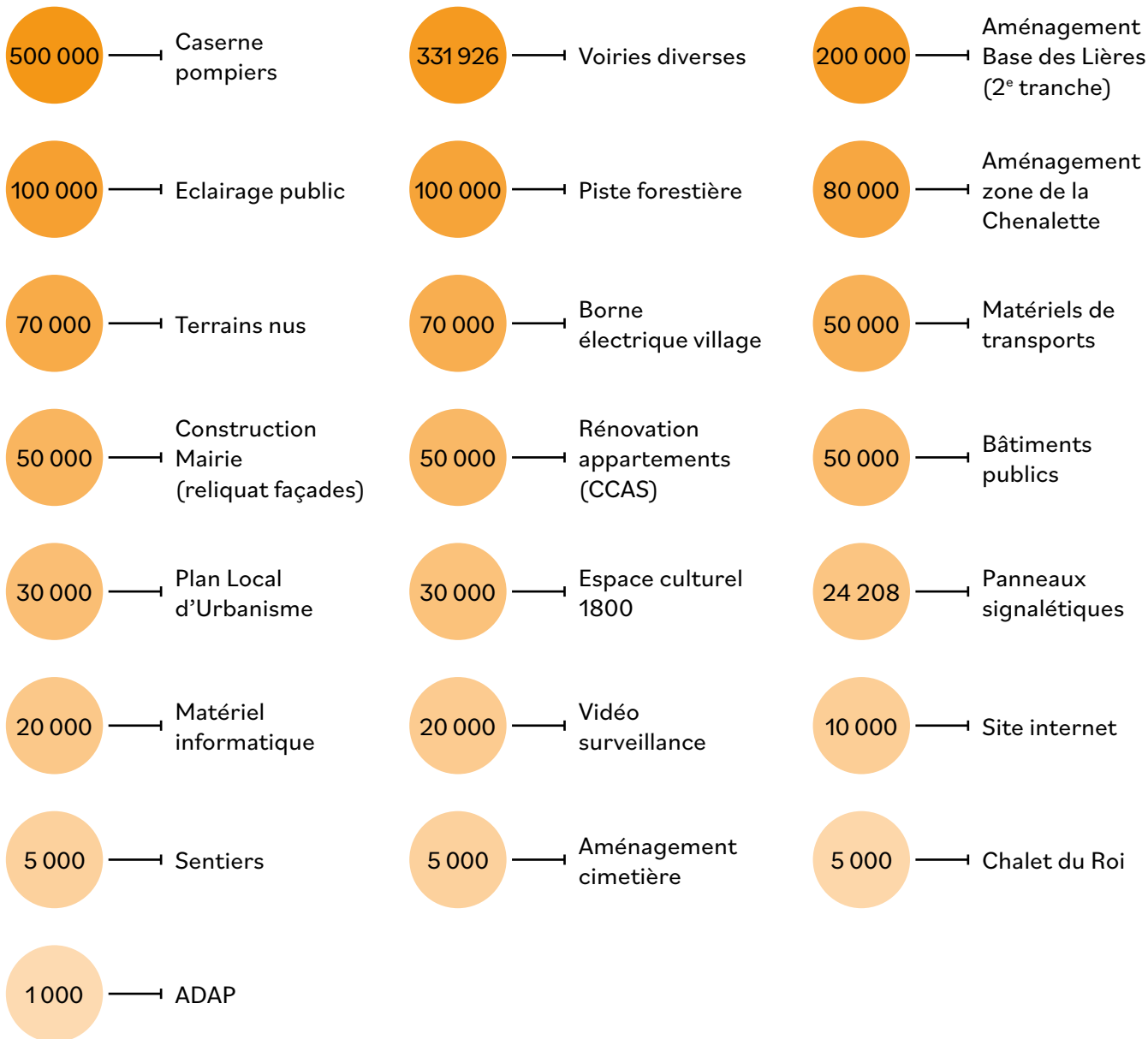
Remboursement d'emprunts (capital uniquement) : 482 000 €

Autres : autres immobilisations financières, opérations d'ordre et solde d'exécution.

1.4 LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2023

Valeur exprimée en euros

TOTAL : 1 802 134 €



maurienne Piscine
LERARIO
CONSTRUCTION | RÉNOVATION | SPA | SAUNA | HAMMAM

Cédric LERARIO
06 73 22 83 20

Tél. 04 79 56 77 82
Rue du Parquet
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

POMPES FUNÈBRES MAURIENNAISES
VIAL - CONDEMINÉ

Tél. 04 79 83 21 77 Fax : 04 79 59 86 59

46, avenue du Mont-Cenis - 73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE
24h/24h E-mail : contact@pfcca-mauriennaises.fr 7 jours sur 7

2. LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Il comporte une section de fonctionnement qui s'équilibre à **496 165.12€** et d'une section d'investissement qui s'équilibre à **406 803.26€**.

Fonctionnement : la section de fonctionnement est constituée essentiellement de charges générales (fournitures diverses, quincaillerie, contrats d'entretien ...) pour un montant de 95 000€ et de charges inhérentes au fonctionnement de la station d'épuration gérée par la Communauté de Communes Maurienne Galibier pour un montant de 161 000€.

Investissement : Les recettes de la section d'investissement sont exclusivement issues du virement d'une section vers l'autre et du report de l'année antérieure. Les dépenses sont les suivantes, avec les opérations d'investissement.

60 000	→	Chambres de vannes	65 000	→	Équipements divers	45 000	→	Ressource en eau
44 656	→	Captages	40 000	→	Réservoirs	25 000	→	Pompes électriques
25 000	→	Compteurs	20 000	→	Poteaux incendie	20 000	→	Tampons EU et EP
10 000	→	Télégestion	5 000	→	Réseaux			

TOTAL : 359 656 €

3. LE BUDGET ANNEXE DU CCAS

Le Budget du CCAS ne compte qu'une section de fonctionnement et s'équilibre à **210 498.35 €**



2022 - 2023

État civil

FÉLICITATIONS

**Marina, Pierrette ROUGER
et Paul, Max, Robert DOMERGUE**
pacsés le 17 novembre 2022.

**Jennifer, Raymonde,
Cécile ALBRIEUX
et Marc, Sylvain MOMET**
pacsés le 25 novembre 2022.

† IL NOUS A QUITTÉS

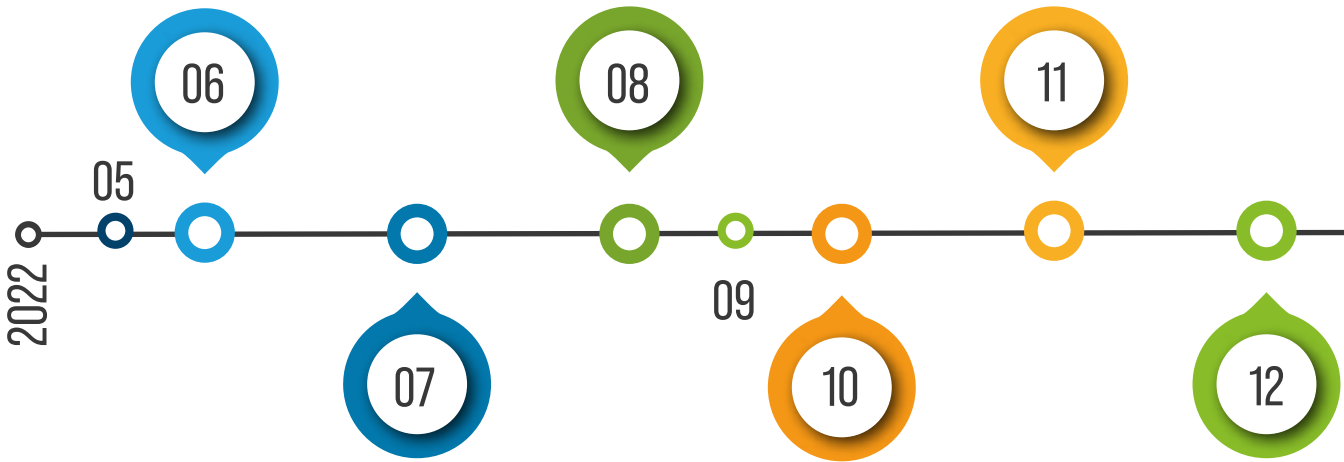
**Candide, François,
Desiré TROCCAZ,**
né le 26 mai 1938,
décédé le 29 juin 2022
à Modane

† IL NOUS A QUITTÉS

**Alain, Joseph,
Régis GANDY,**
né le 16 septembre 1944,
décédé le 1^{er} août 2022
à Dijon (COTE D'OR).

† IL NOUS A QUITTÉS

Gabriel, Joseph PERRIN,
né le 30 septembre 1944,
décédé le 13 novembre 2022
à Saint Jean de Maurienne.



FÉLICITATIONS

**Jean, Rodolphe BEGUE
et Laurie, Virginie DESVIGNES**
mariés le 15 juillet 2022.

**Olivier, René, Simon BAUD
et Isabelle, Jeanne, Paule TRACOL**
mariés le 16 juillet 2022.

**Julien, Mickaël, Patrice BAZIRE
et Margaux, Chantal,
Lydie MAISONNEUVE**
mariés le 16 juillet 2022.

† ELLE NOUS A QUITTÉS

Marie, Félicie, Vitaline, Fernande NORAZ
épouse EXCOFFIER,
née le 19 décembre 1924,
décédée le 30 juillet 2022
à Bourg-Saint-Andéol (ARDECHE).

FÉLICITATIONS

**Chloé, Valérie,
Mélanie BARRET
et Adrien, François,
Timothée, Valentin
DUQUESNOY**
mariés le 7 octobre 2022.

FÉLICITATIONS

**Amandine,
Morgane JOET
et Laurent, Joseph,
Alain ALBERT**
pacsés
le 20 décembre 2022.

MOUVEMENTS DU PERSONNELS

← PERSONNELS SORTANTS

Christophe Crosaz a quitté
la collectivité le 30 avril 2023

Fabrice Fontanet a quitté
la collectivité le 14 mai 2023

→ PERSONNEL ENTRANT

Bienvenue à Marine Lepage
qui a rejoint la collectivité le 1^{er} mai 2023.

 **BIENVENUE !**

Agathe, Lia, June CATALA
née à Saint Jean de Maurienne,
le 26 Janvier 2023,
fille de Vincent CATALA
et Adèle TERNISIEN D'OUVILLE.


 **BIENVENUE !**

Clément, Anselme BAUDIN
né à Saint Jean de Maurienne,
le 13 Juin 2023, fils de Mathieu
BAUDIN et Pauline BLANC.


 **IL NOUS A QUITTÉS**

Jean, Nicolas LADA,
né le 5 décembre 1961
à Saint Claude (GUADELOUPE),
décédé le 24 Janvier 2023
à Valmeinier.

 **IL NOUS A QUITTÉS**

Ahmed DJOUADOU,
né le 19 octobre 1959
à Palestro (ALGERIE),
décédé le 21 mars 2023
à Valmeinier.

 **FÉLICITATIONS**

**Claire, Marie,
Lucie TALLIA
et Thomas FAYARD**
mariés le 9 juin 2023.

2023

01

03

06

02

04

05

 **IL NOUS A QUITTÉS**

Laurent CUQUAT,
né le 24 janvier 1973
à Chambéry,
décédé le 9 février 2023
à Valmeinier.

 **FÉLICITATIONS**

**Mélanie,
Patricia MARTINOT
et Alain VIGNAL**
mariés le 3 mai 2023.

David MERLOZ
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
neuf et rénovation



Tél./Fax : 04 79 64 23 86
Port. 06 80 88 66 54
Email : davelec@club-internet.fr

Le Chosalet - 73300 SAINT PANCRACE


THEVENIN
& DUCROT
DISTRIBUTION



Thevenin & Ducrot Distribution
Agence de Maurienne - Ets ROVASO
04 79 64 01 12
www.thevenin-ducrot.fr

AVIA

Fioul domestique
GNR Montagne
Gazole
Carburants
Lubrifiants



LES 50 ANS DE VALMEINIER

La station fêtera ses 50 ans cet automne !

A la fin de l'année 2023, la station de Valmeinier fêtera l'installation de ses premières remontées mécaniques...

En effet, en novembre 1973, l'entreprise Vernier de Pontamafrey terminait l'installation du télésiège deux places pinces fixes des Grandes Drozes ainsi que le téléski de Plan Palais rejoignant les pistes de Valloire et le petit téléski débutants de Pré Varel. Il fallut attendre le mois de Janvier 1974 pour effectuer l'ouverture officielle de la station. Parallèlement, le bâtiment de l'Arméra accueillait ses premiers clients avec une vaste salle hors-sac et une cuisine sommairement aménagée où les premiers plats étaient confectionnés et servis par les élus eux-mêmes, épouses et amis.

L'équipe nouvelle de Maurice Troccaz, élue en 1971, avait déjà bien travaillé et mes souvenirs de 1er adjoint sont toujours présents. Il est vrai qu'à 28 ans, on a toute la force et l'énergie nécessaires pour foncer et parfois affronter une administration tatillonne, même si parfois elle nous étonnait par sa lucidité !

A cette époque, le Député Jean-Pierre Cot, les conseillers départementaux Paul Perrier, Chinal Donat ou Félix Anselme, ainsi que les Sous-Préfets Marguerite, Strzoda ou Rousset, nous ont bien aidés dans la création et la poursuite de l'aménagement communal. Une station se crée avec des hommes et des femmes (peu engagés à l'époque) avec une volonté unique : rendre service à leurs concitoyens et éviter en 1972 la disparition de notre commune avec une cinquantaine d'habitants et un petit budget tel que l'envisageait le Ministre de l'intérieur de l'époque, Raymond Marcellin. La fermeture en 1972 de la dernière classe nous a réellement « boostés » et nous étions heureux de voir que la quasi-totalité de la population adhérait à nos projets, même si les élections de 1971 avaient laissé quelques meurtrissures. Parfois le manque d'opposition engendrait quelques erreurs de parcours, reconnaissons-le bien...

BigMat
LES SERVICES EN UN SEUL ENDROIT
APPRIIN NÉGOCE

- Gros œuvre
- Couverture
- Bois & Isolation
- Menuiserie
- Carrelage
- Expositions
- Outillage - Quincaillerie
- Aménagement extérieur

[OUVERT AUX PROS & AUX PARTICULIERS]

bigmat.fr/apprin-materiaux/
@BigMatApprinNegocce

Recherche sur : www.bigmat.fr

Solutions Informatiques clés en main

Particuliers et Professionnels

SDIR 73

Services Dépannages Réseaux Informatique
LACROIX Noël

27 rue des Blachères - 73130 St AVRE Tel. 06.87.55.00.59

Web : <https://www.sdir73.fr>
Mail : contact@sdir73.fr

Vente de matériel, maintenance, dépannage, diagnostic, conseil

En 1975 une opportunité s'est présentée, la construction de l'annexe du lycée de la montagne de Saint-Michel menée par Henri Seguin et Paul Perrier qui ont su convaincre la Région et l'Académie de l'importance de cette annexe nous permettant ainsi de financer avec une subvention de 50% l'ensemble de nos réseaux secs et humides dont la commune manquait totalement.

Avec, en 1977, l'arrivée aux affaires de Joseph Mulet, un nouveau dynamisme permettait d'aller de l'avant. Avec l'annexe du LEP, l'achat des terrains entre-deux-villes, la restauration des anciennes écoles devenues gîtes ruraux, la phase hébergement était lancée. Ce fut l'occasion aussi pour de nombreux propriétaires de restaurer leurs habitats, créant ainsi un certain nombre de lieux d'accueil.

En 1985 le lotissement du chef-lieu offrait la possibilité de créer 750 lits, portant l'ensemble communal à 1 millier, avec, il est vrai, une DUP, permettant aussi l'expropriation. Cette phase facilitait surtout à l'équipe de Joseph Mulet la présentation d'une UTN (Unité Touristique Nouvelle) en 1984-85 autorisant la construction sur le plateau des Islettes-La Saussette, de plus de 100 000 mètres carrés hors œuvre (SHON). La station de 1800, avec ses premiers 3 000 lits, était née à l'hiver 1987, avec une neige rare tombée seulement en février !

Trois années sans neige furent fatales pour les finances de la commune. Il fallut de nouveau se

retourner vers le Département et son Président, Michel Barnier, son équipe menée par un chef de service dynamique, Claude Faure, et son adjoint, Alain Colson, directeur financier, qui négocièrent une convention avec les élus permettant d'établir un nouveau plan de financement terminé, pour partie, en 2017, ce qui fut mené par les équipes qui nous ont succédé. A noter aussi l'importance de l'aide continue qu'apporta le député Michel Bouvard pour le développement rapide de la station qui, en quelques années, atteignit un chiffre d'affaires de la SEMVAL envié et un nombre de lits permettant à la station de se classer parmi les meilleures de Savoie et des Alpes du Nord.

Pour ma part, j'ai essayé d'apporter aux lecteurs du Dauphiné Libéré les nouvelles de la station et de la commune régulièrement, et ce depuis 1974 jusqu'en 2018, où Alexandra Baudin reprit le flambeau, suivie actuellement par Claudie Bouvier.

50 ans, ça se fête, et l'équipe d'Alexandre Albrieux prendra soin d'y associer anciens et nouveaux dans le même but, un développement humain important et harmonieux permettant une réalisation économique réussie.

Aimé PERRIN

Maire adjoint de 1971 à 2001

A noter : il reste de l'équipe de 1971 Maurice Troccaz, Maire de 1971 à 1979, Aimé Perrin adjoint et responsable à divers postes de 1971 à 2001 et Clément Troccaz, conseiller municipal de 1971 à 1977.

LA PAROLE À



ROMAIN MALLEVAL

Conseiller Municipal

« Je suis arrivé à Valmeinier en 2004 pour exercer ma passion pour le ski au sein de l'ESF. Depuis 2010, j'habite une maison que j'ai rénové dans le magnifique hameau de la Combaz, avec ma femme Sabine et nos 2 enfants Tina et Mattéo. En quelques mots, je suis un passionné de montagne (ski, alpinisme, randonnée pédestre et ski de randonnée), amoureux de nos beaux espaces.

Le développement de notre station et notre village me tient particulièrement à cœur, et c'est pour cette raison que j'ai souhaité m'investir en tant qu'élu en 2020. Je fais, entre autres, partie de la commission sentier où imaginer, tracer et développer des itinéraires me motivent et m'intéressent. Ses sentiers sont à mon sens une véritable plus-value pour notre territoire et nos clients. A l'écoute de ces sujets, je vous souhaite à toutes et tous le meilleur - Belle saison dans nos belles montagnes.

Amicalement. »

Nous remercions
la mairie de Valmeinier
de consommer local

HYGIPROP
PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE
04 79 59 54 24 | contact@hygiprop.com
www.hygiprop.com
Rue de l'Artisan 73300 Villargondran

SICOLICOPY 2 adresses en Maurienne
à votre service
sicolibrary@wanadoo.fr

- Cadeaux
- Papeterie
- Arts créatifs
- Sérigraphie textile

533, rue des Chaudannes - 73300 St Jean de Maurienne - Tél. 04 79 59 80 34
8, rue de la Concorde - 73500 Fourneaux - Tél. 04 79 05 27 19



TRAVAUX

Ça bouge côté travaux !

BASE DE LOISIRS DES LIÈRES

L'aménagement de la base de loisirs des Lières se poursuit cette année avec l'arrivée de nouveaux équipements ludiques (tyroliennes, jeux de cordes, araignée) pour la tranche d'âge 6-15 ans. Il est également prévu la pose de mobiliers d'agrément type barbecue par l'ONF.

Budget : 200 000 euros.

Les travaux sont en cours de réalisation.



AMÉNAGEMENT DE LA BASE DES LIÈRES BASE LUDIQUE ÉDUCATIVE

Opération cofinancée par :

L'Union Européenne au titre du FEDER pour un montant de 204 000 €.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Plan Régional en faveur de la montagne pour un montant de 130 000€.

Le Département de la Savoie au titre du FDEC pour un montant de 66 000€.

Pour un total de 400 000 €, soit 80 % de subventions allouées.



ECLAIRAGE PUBLIC

Nous lançons une campagne de remplacement des anciennes têtes de lampadaire par un système LED avec variateur d'intensité.

Le projet se décline en 3 phases, sur 3 ans, pour un budget total de 300 000 euros (100 000 euros par an). **Il a pour but d'améliorer notre éclairage public, de baisser son coût de fonctionnement, de réduire la pollution lumineuse et de baisser la consommation énergétique.**

Début des travaux à l'automne 2023.



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Opération soutenue par l'État - Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local.

Opération soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes Plan Régional en faveur de la montagne.

Opération soutenue par le Conseil Départemental de la Savoie Fond Départemental pour l'équipement des Communes.



MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU
Gilles NICOLETTI

TÉL. 04 79 59 62 69
PORT : 06 62 68 38 02
e-mail : repartiteur73@aol.com
162 rue Sauges - Le Bochet 73870 Montricher Albanne

PASCAL BAUDIN

Energies renouvelables - Solaire thermique - Installateur
Plomberie, Installation sanitaire (entreprises)

Les Melèzes
73450 VALMEINIER
Portable : 06 80 25 88 08

EMBELLISEMENT

Les agents des services techniques municipaux ont effectué les travaux courants (entretien des espaces verts, entretien des voiries ...). Ils ont aussi, durant l'année écoulée, contribué à son embellissement :

- réalisation du mur du massif du Pont du Moulin ;
- restauration des objets anciens installés dans les massifs de fleurs.
- etc ...



LOTISSEMENT GRANGE BERNARD

Les aménagements, accès et réseaux, pour le lotissement de Grange Bernard, ont été réalisés à l'automne dernier, pour un montant de près de 380 000 euros, montant amorti pour la vente de 4 lots individuels et du lot collectif.

Nous avons reçu 5 dossiers de candidature pour l'acquisition des lots individuels.

Chaque lot a été attribué à des familles résidentes à Valmeinier, en fonction d'une étude de dossier et attribution de points en fonction de critères précis.

Le lot collectif n'est pas attribué pour le moment, plusieurs promoteurs sont en cours de consultation.

BAUDRAY TP

baudrayterrassment@gmail.com



Urbanisme

Loi climat et résilience



Loi n° 2021-1104 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

A PRINCIPALE MESURE CONCERNANT L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT :

- **Sur la première décennie 2021-2031** : la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers doit être inférieure à la moitié de celle observée sur les 10 années précédant cette date.
- un objectif national à atteindre en **2050 = zéro artificialisation nette (ZAN) des sols** signifiant qu'en cas d'artificialisation, un espace de même taille devra être désartificialisé.

CONSOMMATION D'ESPACE

C'est la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

ARTIFICIALISATION

C'est l'altération durable et tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que son potentiel agronomique par son occupation ou son usage.

COMMENT CETTE LOI VA S'APPLIQUER DANS NOS COMMUNES ?

Cet objectif de réduction de la consommation d'espaces et de lutte contre l'artificialisation des sols s'applique de différentes manières :

• Dès la promulgation de la loi en aout 2021 :

tout espace naturel, agricole et forestier consommé par l'urbanisation depuis cette date est décompté dans le volume disponible pour la période 2021-2031, même si le document d'urbanisme en vigueur (PLU ou carte communale) autorise une construction.

• Lors de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme :

- Région (SRADDET) : d'ici février 2024
- Pays de Maurienne (SCoT) : d'ici aout 2026
- Communes/EPCI (PLU) : d'ici aout 2027

2021

Obligation d'objectifs chiffrés de réduction dans les documents d'urbanisme

-50% consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.
(Par rapport à la période 2011-2021)

2031

Anticiper la mise en compatibilité / ZAN.

Vers le Zéro Artificialisation Nette,
à atteindre en 2050

2050

Approche 2D
(surface)



Approche 3D
(surface, mais aussi épaisseur)



Les élus des communes sont ainsi dans l'obligation d'appliquer ces efforts de limitation de la consommation d'espaces :

- Dans un premier temps, les élus du territoire sont dans l'obligation d'intégrer ces objectifs dans le document de planification à l'échelle de la Maurienne (SCoT) et pourront ainsi territorialiser et différencier les efforts en fonction des spécificités des communes, des projets en cours...
- Dans un second temps, les élus des communes devront intégrer ces objectifs lors de la mise en compatibilité des PLU ou cartes communales. Des réductions importantes des surfaces constructibles leur seront ainsi imposées en application de cette loi **Climat et Résilience**.

Cela signifie plus clairement que l'Etat impose la réduction des zones constructibles ; l'élaboration des documents d'urbanisme et la planification du zonage échappe donc totalement aux élus municipaux !

QUELLES SANCTIONS SONT PRÉVUES PAR LA LOI SI LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME N'EST PAS RÉALISÉE ?

Dans le cas où le PLU ou la carte communale n'aurait pas été modifié ou révisé dans le délai imparti par la loi (au plus tard le 22

août 2027), **aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée** dans une zone à urbaniser du PLU ou dans les secteurs constructibles délimités par une carte communale, jusqu'à l'entrée en vigueur du PLU ou de la carte communale modifiée ou révisé.

COMMENT CONCILIER SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET DÉVELOPPEMENT DE NOS TERRITOIRES ?

La Loi Climat et Résilience vient compléter de nombreuses lois ayant déjà imposé, de manière moins drastique, des objectifs de réduction de la consommation foncière : loi Montagne en 1985 (constructibilité uniquement en continuité de l'existant), loi SRU en 2000... Ces lois prônent toutes une sobriété foncière mais ne visent pas à limiter la construction de logements, d'équipements et de lieux d'activités. Au contraire, la loi ELAN de 2018 avait pour ambition première de construire plus de logements.

Ceci signifie que le législateur impose désormais aux territoires de construire différemment : le modèle mis en œuvre depuis plusieurs décennies et ayant entraîné une construction des logements, commerces et activités économiques en périphérie des villes et villages existants est désormais totalement banni par le législateur.

Ce dernier **impose aux territoires un nouveau modèle d'aménagement** visant à :

- **Limiter l'extension en mobilisant les friches**

existantes pour reconstruire en priorité sur ces espaces déjà artificialisés et inutilisés (= bâti existant),

- **Densifier le tissu urbain existant** : les communes devront mobiliser en priorité ces espaces libres pour construire les logements, commerces, activités, équipements...
- **Optimiser l'usage du foncier** : les espaces constructibles vont se raréfier, les élus se voient donc obligés d'imposer des densités pour réussir à construire suffisamment pour maintenir un dynamisme dans nos communes et pour répondre à tous les besoins du territoire.

DANS NOS COMMUNES AVEC CETTE NOUVELLE LOI QUI S'IMPOSE ?

La Loi Climat et Résilience s'impose aux territoires et vient bouleverser en profondeur les règles d'aménagements. Ainsi, pour s'assurer de conserver des possibilités de développement et d'aménagement dans nos territoires, les collectivités ont intérêt à identifier au plus vite les espaces à densifier, les friches à mobiliser, les zones à renaturer pour définir une nouvelle stratégie territoriale d'aménagement permettant au territoire de rester dynamique et attractif, en répondant aux besoins des habitants et des entreprises, tout en respectant ce nouveau cadre d'aménagement très contraignant imposé par la loi Climat et Résilience.

Source : SPM



QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX

Vous trouverez ci-contre, un document simple mais assez clair qui vous permettra de connaître la démarche à engager, au moment d'entreprendre de petits travaux, des modifications, des aménagements, des réfections, ou des travaux plus importants.

Dès que vous envisagez des travaux ou des aménagements, merci de contacter en amont le service urbanisme de la mairie pour prendre un rendez-vous, afin d'être sûr des démarches que vous devez engager au préalable.

Merci de votre compréhension.

SERVICES EN LIGNE SUR
Service-Public.fr

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvant, pignon
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 5 m² : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 50 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PORTAIS
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

cola
com
STRATÉGIE & GRAPHISME

On a compris que la chose
la **plus importante** en communication
**est de donner envie
de travailler avec vous.**



Reste focus sur ton job
on s'occupe du reste

#Stratégie #Création #Web

Place fodéré - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne
04 58 00 00 15 | contact@colacom.fr | www.colacom.fr

A la SEMVAL

Quel plaisir d'avoir effectué une saison sans contraintes sanitaires, et de voir ainsi revenir dès le mois de janvier la clientèle étrangère et scolaire.

Si cet hiver a été propice à de longues périodes ensoleillées, les bonnes conditions de skiabilité ont été quant à elles rendues possibles grâce à une importante production de neige de culture et aussi à un damage « chirurgical », pour compenser un faible enneigement, qui a duré jusqu'au mois de mars.

L'avance de chiffre d'affaires enregistrée à l'issue des vacances de Noël et du mois de janvier s'est néanmoins considérablement réduite à partir de février jusqu'à la fin de saison, en raison d'un calendrier des vacances scolaires Françaises et Belges (Wallonie-Bruxelles) défavorable, ce qui s'est traduit par une baisse de 2,4% des journées skieurs.

Notre ancien contrat de fourniture d'électricité a pris fin au 31 décembre et depuis le 1^{er} janvier,



la Semval paye au prix fort son énergie, malgré la mise en place par l'Etat pour l'année 2023 d'un amortisseur d'électricité pour les PME qui allège sensiblement nos factures.

D'un budget représentant environ 5% de notre chiffre d'affaires sur l'exercice 2021/2022, le seul contrat proposé et conclu avec SOREA nous achemine désormais vers un budget prévisionnel passant de 500 000 € à 1 200 000 € sur l'exercice en cours (avec amortisseur), puis à

2 300 000 € pour les exercices jusqu'en 2026.

Cette flambée du coût de l'électricité, va malheureusement impacter durablement nos comptes, et nous oblige ainsi à faire des efforts pour contenir nos charges.

Malgré tout, grâce aux efforts des équipes de la Semval, nous avons tout de même diminué notre consommation d'électricité en réduisant la vitesse des appareils, en agissant sur les chauffages des infrastructures et en produisant la majeure partie de la neige de culture en avant saison sur les tarifs d'électricité de 2022...

Enfin, la Semval en concertation avec la municipalité de Valmeinier, poursuit activement les études, toujours de plus en plus complexes, qui permettront d'améliorer à court et moyen terme la fonctionnalité du Domaine Skiable, afin que celui-ci demeure compétitif et attractif.

EIFFAGE
ROUTE

**Olivier THEVENET
& Anthony VACHERAND**



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale

est toujours prêt pour assurer le bon fonctionnement des différentes actions dont il a la charge.

ÉLUS

Président

Alexandre ALBRIEUX

Adjointe à la Vie Locale

Isabelle GORIN

Denis BOUVIER

Marion BERNOLLIN

Isabelle DELEGLISE

REPRÉSENTANTS DES HABITANTS

Aînés :

Alexandre COBBE

Parents d'élèves :

Delphine EBONGUE

Commerçants :

Nicolas FOURNIER

Associations :

Sabine MALLEVAL

ACCUEIL DES SAISONNIERS

2^e édition ce début d'hiver avec une nouvelle formule.

Sur proposition de l'office de tourisme, la réunion d'information a été mixée avec celle de début de saison, en présence des différents partenaires : Semval, Mairie, Commerçants et Socio professionnels.

Une belle réussite qui a rempli la salle de cinéma !

PERI-SCOLAIRE CANTINE

La fréquentation est sans cesse en augmentation. Le maintien de l'élargissement des horaires d'ouverture a largement contribué à cette réussite.

Au vu du nombre d'inscrits, il est prévu de déménager le périscolaire et la cantine, toute l'année dans la Maison des Associations, afin que les enfants disposent de plus d'espace.

Une étude est également en cours pour proposer un système de restauration pérenne sur l'année.

ACCUEIL DU SAMEDI

Le développement d'une garderie le samedi pendant la saison d'hiver a clairement répondu aux besoins des familles.

BHM 

Bétons de Haute-Maurienne

9, Rue de la Favière 73500 TERMIGNON

 04 79 20 52 81

mail : richard.bhm@orange.fr



LA PAROLE À



Marion BERNOLLIN

Conseillère en évolution professionnelle

« Habitante de Valmeinier depuis 20 ans, amoureuse de la montagne, maman de 2 filles qui ont fait toute leur scolarité au village, mon engagement s'est porté dans un premier temps auprès de l'école, de différentes associations du village et du CCAS en tant que représentante des habitants. J'avais été approchée en 2014 pour intégrer l'équipe municipale, proposition que j'avais déclinée du fait de l'âge de mes filles à cette époque. C'est donc avec plaisir que j'ai accepté 6 ans plus tard d'intégrer cette équipe afin de participer au développement de notre village-station.

Gérer une commune telle que Valmeinier c'est faire des choix (parfois cornéliens !) pour l'avenir et essayer de prendre les bonnes décisions pour le bien commun, je souhaite participer à cela. Depuis 3 ans j'ai découvert que l'action municipale n'est pas simple et extrêmement contrainte par la loi ainsi que différents règlements. Souvent les projets que nous menons ne vont pas aussi vite que nous le voulons mais cela n'enlève rien à notre motivation de faire vivre et évoluer notre village-station vers le meilleur. Je remercie les habitants de la confiance qu'ils ont accordé à notre équipe et je souhaite à tous un très bel été dans nos montagnes ! »

FOYERS LOGEMENTS

Dernière ligne droite pour la rénovation des appartements du CCAS dans la Maison de Valmeinier.

Ils seront terminés cet automne sous la houlette des agents communaux.

LIEN SOCIAL

Pour la 1^{ère} fois a été organisée une animation autour d'octobre Rose, 600 euros ont pu être récoltés. L'action sera renouvelée.

Les enfants se sont retrouvés à Noël pour une boum déguisée, suivie de la venue du Père Noël et la distribution d'un petit cadeau (boîte à goûter pour les plus jeunes et chaussettes pour les plus grands) sans oublier friandises et goûter avec leurs parents.

Nos aînés ont assisté à une séance de cinéma, ou ils ont pu apprécier le film « Simone », suivi d'une collation au « Chardon Bleu », durant laquelle leur a été distribué le colis de Noël composé d'un panier garni (Panier de Maurienne) d'un chausse pieds géant et d'une boîte repas en plus pour les couples.

Pour les absents, la distribution s'est poursuivie en mairie, ou par les élus directement à leur domicile.

La Galette des Rois quand à elle, s'est déroulée début janvier au restaurant « Le Brézain ».



L'ÉCOLE

DE VALMEINIER

Cette année, nous avons commencé notre périple au Québec, dans la région du Saguenay. Nous avons des correspondants à l'école Mosaïque de Jonquière qui accueille 283 élèves sur 11 classes. Un établissement bien différent de notre petite école de village à deux classes pour 31 à 42 élèves. Nous avons pu échanger avec eux par courrier autour des

arbres et des animaux de nos régions respectives.

Plus au sud, notre voyage nous a conduits à Rio de Janeiro. Nous avons appris, grâce à Pascal, quelques chansons et rythmes brésiliens. Nous avons ainsi fait vibrer la place du village avec la batucada de Valmeinier à la fin de la saison de ski.

De retour en France, nous sommes partis à St Raphaël du 5 au 9 juin pour visiter les îles de Lérins, l'Estérel et l'aquarium de Monaco. Un voyage en car, à pied et en bateau...

A bientôt pour d'autres aventures !



Les élèves de petites sections, moyenne section, grande section, CP et CE1 à Saint Raphaël accompagnés de Cécile Thevenon (institutrice) et Claire Bustos (ATSEM).



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 à Saint Raphaël.



Baudin Frères Charpente

06.88.39.91.17 / bfc.valmeinier@laposte.net

TELEGRAPHE AUTO
VALMEINIER

- > Entretien et réparation toute marque
- > Valise Diag électronique
- > Normes constructeurs préservées
- > Dépannage sur place, batteries, chaînes, 24H/24, 7jours/7

CHEF LIEU 73450 VALMEINIER
+33 (0)6 77 99 25 74 - slu.lirun@hotmail.fr

Belle saison d'hiver pour l'office de tourisme

Le bilan de l'hiver pour la destination « Montagne » est satisfaisant malgré un léger recul du taux d'occupation par rapport à la saison passée.

VALMEINIER EN QUELQUES CHIFFRES

TOP 3

des animations clés de l'hiver
(hors feux d'artifices et concerts)



APÉRO AUX FLAMBEAUX
(4270 participants)



PHOTO AVEC VALMY
ET RENDEZ-VOUS D'ACCUEIL
(3000 participants)



PETITS DÉJEUNERS

DIGITAL

Explosion des réseaux sociaux soit

+7% followers
de la page Facebook,

+21%
pour Instagram

+250%
pour Tik Tok

Site internet

+39 380 nouveaux
utilisateurs / N-1

En dépit du contexte d'inflation, d'un découpage du calendrier des vacances scolaires différent (les vacances de Noël se sont étalées sur 3 semaines, contre 2 habituellement) et d'un enneigement contrasté, les vacances d'hiver 2022-2023 affichent une belle performance avec 82 % de taux d'occupation en moyenne, et le retour de la clientèle étrangère. La montagne confirme sa place de destination plébiscitée par les Français, synonyme de bien-être et de dépaysement.



Montagne :
2nd destination
après les villes



Augmentation
des courts séjours



Les Belges : clientèle
la + importante après
la clientèle française

NOS CLIENTS PARLENT DE VALMEINIER

“ Un bien être à toutes les saisons mon petit paradis. ”

“ Magnifique station, cela fait 8 ans qu'on y vient. Je recommande à 200%. ”

“ Top du top, notre station fétiche depuis 5 ans Impossible de s'en passer. ”



SOREA

2023 - Nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques

En février 2023, une borne de recharge rapide a été installée sur le parking de Roche Noire. La borne est installée par Electricité de Savoie fournisseur d'électricité pour les professionnels et collectivités Cette entreprise est une filiale à 100% de SOREA.

Ce projet à la demande de la commune de Valmeinier a trouvé une réponse favorable auprès d'Electricité de Savoie qui menait, depuis près d'un an, une réflexion sur le déploiement de bornes IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique). La borne de recharge installée par Electricité de Savoie a été choisie pour ses qualités de fiabilité et dispose d'une spécificité « montagne » lui permettant d'affronter les contraintes d'une installation en milieu montagnard.



Cette borne est dite « rapide » car elle permet une charge en courant continu (DC) de 50kW de puissance (soit une autonomie retrouvée d'environ 100km pour 20 min de charge). De plus, elle permet de charger un deuxième véhicule grâce à sa seconde prise en courant alternatif (AC : 22kW).

À VENIR

Electricité de Savoie et la commune de Valmeinier ont d'ores et déjà planifié l'installation d'une seconde borne rapide pour la prochaine saison d'hiver.

Plus d'informations :

www.electricitedesavoie.fr



weldom
Fourneaux

Votre magasin de Bricolage

73500 FOURNEAUX

Zone Commerciale Matussière

04 79 05 03 46

Retrouvez-nous sur Facebook **Weldom.fourneaux**



Les sentiers Couleurs du temps

Le sentier « les Balcons du Replat » à Valmeinier

Un schéma de randonnée a été conçu et réalisé sur le territoire Maurienne Galibier, proposant de multiples randonnées aux touristes et habitants des lieux. L'environnement étant montagnard, beaucoup de sentiers offrent très rapidement des dénivelés importants, donnant parfois le sentiment d'inaccessibilité aux familles avec de jeunes enfants ou aux séniors. C'est pourquoi l'idée a été de mettre en valeur quelques sentiers existants, qui partent des villages ou des hameaux, et d'installer du mobilier adapté, aux points remarquables -paysages, chapelle, grand paysage...-, ce qui permet à la fois de se poser et aussi de prendre le temps pour un dessin ou une photo.



Le promeneur peut ainsi s'initier à la photo ou au dessin nature à partir des explications qui lui seront données, tout en réalisant que la qualité d'un paysage n'est

pas forcément liée au dénivelé effectué...

La mise en place de ce projet a conduit à solliciter des acteurs locaux pour travailler à l'élaboration des panneaux explicatifs. L'association « Ateliers Créatifs » a été sollicitée sur Valmeinier pour mener à bien ce projet.



LE NOUVEL ESPACE MAURIENNE GALIBIER

Depuis le printemps 2022, la Communauté de Communes Maurienne Galibier ainsi que l'office de tourisme Maurienne Galibier ont établi leurs quartiers à quelques encablures de leurs anciens locaux. Maintenant au 54 rue du Général Ferrié, l'office de tourisme accueillera ses visiteurs dans un espace innovant et moderne. De nombreux services et outils novateurs vous

apporteront un nouveau regard sur la destination : une scénographie riche met maintenant en lumière les différentes facettes du territoire, des courts-métrages en accès libre font la part-belle aux paysages de la vallée, des casques de réalité virtuelle vous emporteront des plus étroits sentiers aux plus hauts sommets dans une immersion à 360 degrés tandis que quelques recettes de cuisine baignées dans les senteurs des produits locaux donneront des idées aux plus gourmands. Si cela ne suffisait pas, ce nouveau bâtiment vient réaffirmer la position centrale du territoire dans la vallée, au pied des grands cols, en accueillant la boutique Vélo Minute qui vient d'ouvrir son nouvel espace d'exposition. En complément, le bâtiment se dote d'équipements qui sauront simplifier la vie des cyclistes en leur proposant une douche, des sanitaires, des consignes à bagages, un lieu abrité pour prendre du repos, de quoi se ravitailler, entretenir leur vélo... pour mieux gravir les pentes méconnues du Col de Beau Plan, ou celles plus pratiquées du Col du Galibier.

RAPID-HYDRO

Flexibles - Vérins - Pièces hydrauliques

Tél. 06 09 36 26 37 | Tél. 06 22 46 38 44



CONCIERGERIE
VALMEINIER

www.conciergerievalmeinier.com

07 67 33 48 93



MOSAÏCA

Plus de 40 ans au service de la population

L'association cantonale d'animation de Saint Michel de Maurienne a été créée en 1980. En 2017 à l'occasion de l'agrément « Centre social » elle a été rebaptisée Mosaïca Centre social. Plus de 40 ans au service de la population pour faire émerger des projets et coordonner des actions collectives qui contribuent au développement local.

ANIMATION FAMILLE

En partenariat avec le relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, l'animatrice famille de Mosaïca centre social a proposé une soirée jeux animée par Hélène Martin de « Chemin faisant ». Un temps convivial pour les familles autour de jeux créatifs et coopératifs.



MON JEUDI EN BALADE

Accompagnées par Didier Bazil des « randos de Bouzandoc » et réservées au + de 60 ans ces balades à la découverte du territoire mauriennais permettent de se rencontrer différemment et de révéler notre patrimoine et de belles initiatives locales.

A Valmeinier, 11 personnes se sont baladées dans le vieux village de Valmeinier et ont visité la brasserie de la Gwape.



ATELIERS NUMÉRIQUES

Avec le soutien du Département (Conférence des financeurs), Mosaïca centre social a organisé des ateliers numériques dédiés au plus de 50 ans. Les participants ont pu bénéficier de 8 séances d'accompagnement à la médiation numérique.



**36 rue général Ferrié
73140 Saint Michel de Maurienne
Tél. 04 79 56 66 09
06 33 21 60 04
contact@centresocialmosaica.fr
www.centre-social-mosaica.org**



Dans le cadre de la labellisation France Services obtenue en janvier 2020, Mosaïca propose d'accompagner le public dans ses démarches administratives et de faciliter l'accès aux droits avec notamment un accueil mensuel en mairie de Valmeinier, tous les premiers lundis du mois de 14h à 17h.

En 2022, les agents France Services ont réalisé 39 rendez-vous d'accompagnement pour les habitants de Valmeinier

ASSOCIATIONS

AÎNÉS RURAUX DE VALMEINIER CLUB L'ÂGE D'OR



Présidente : Annie NORAZ
Secrétaire : Gilberte NORAZ
Trésorière : Cécile JACOB
Vice-Trésorière : Martine NORAZ
Pour nous contacter :
Mail : cecile.jacob73@orange.fr

L'association continue ses activités avec les valeurs d'entraide, de solidarité, d'amitié, entre les adhérents.

Nous nous rencontrons le plus souvent possible, pour des sorties pédestres ou culturelles, des repas en commun où nous souhaitons les anniversaires.

En 2022, nous avons visité entre autres, l'exposition artisanale à

Modane, ainsi que le Museobar.

Nous avons participé à la marche organisée par Générations Mouvement à Cruet, au profit d'une action caritative pour Madagascar. A Noël, à l'église, nous avons décoré le sapin livré par la municipalité, et installé la crèche.

En 2023, en janvier, nous avons dégusté la Galette des rois à la salle polyvalente.

En mars, nous avons été accueillis à la chèvrerie du Mont Thabor.

En juillet, ce sera la visite guidée de l'église baroque de Beaune.

Plus tard, nous ferons un pique-nique aux Lieres.

Quelques adhérents iront en voyage au Périgord avec nos amis du club Les Violettes d'or de Valloire.

Nous passerons aussi une nuit dans un refuge accessible en voiture.

Bien sûr, nous serons là, pour les animations proposées à Valmeinier, en particulier la fête patronale.

Nous essayons de rendre notre association attractive. Ainsi, en 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux adhérents.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien.



MS BAT 73
PLATRERIE - PEINTURE - ISOLATION
www.msbat73.com
06 48 56 15 46

SMG AUTOMOBILES
Tél. 04 79 56 53 61
Tél. 04 79 59 27 17
Mail : smgauto@wanadoo.fr
14 BIS Rue du Temple
73140 Saint-Michel-de-Maurienne

ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES
SAPEURS-POMPIERS

Président : Anthony BAUDIN
Trésorière : Isabelle DELEGLISE
Secrétaire : Paul ROCHAS

Pour nous contacter

Chef de Centre
Lieutenant Stéphane BIDIN
 06 80 06 25 04

Au cours de l'année écoulée, les Sapeurs-Pompiers Volontaires de Valmeinier ont effectué plusieurs actions de secours au sein de la commune. Le bon déroulement de chacune de ces interventions a été rendu possible d'une part grâce à l'engagement et la motivation des agents, et d'autre part grâce au soutien des acteurs de la commune : la municipalité, ainsi que les habitants et commerçants.

En fin d'année 2022, nombre d'entre vous ont également reçu la visite des sapeurs-pompiers pour la distribution du traditionnel calendrier.

L'ensemble de ces rencontres témoigne une fois de plus votre soutien envers notre centre de secours et nous tenons à vous en remercier chaleureusement.

Nous vous donnons rendez-vous le Jeudi 13 juillet prochain lors du bal des pompiers, qui, nous l'espérons, attirera autant de monde que les années précédentes.

Afin de pouvoir continuer à évoluer et maintenir un niveau de disponibilité, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues. Alors, n'hésitez plus, engagez-vous et rejoignez-nous ! Nous restons disponibles pour tout renseignement concernant le volontariat.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE
DE VALMEINIER

Président : Isabelle GORIN
Vice-Président : Cédric AVENAS
Trésorière : Nicole ARRIORDAZ
Secrétaire : Laure PION
Secrétaire Adjointe : Claudie BOUVIER
Pour nous contacter
 patrimoinevalmeinier@gmail.com
Tél. 06.46.59.96.08

La restauration de la chapelle des Combes se poursuit, des vitraux ont été posés en mai, un volet est prévu pour celui de droite ainsi que la jointure du plafond en bois et des murs qui resteront en pierres apparentes.

Il faudra encore faire les sous bassements des murs en bois, puis réinstaller l'autel et les bancs.

Des travaux ont été également faits au four, doublage en bois de la porte à l'intérieur et nouveaux plans de travail, sans oublier un toit sur l'abri bois.

L'association a également commencé l'impression de photos anciennes à exposer dans le village, les premières ont été installées cet hiver au niveau de l'église, d'autres le seront cet été.



Nous sommes à la recherche de photos anciennes de la Ville Dessus, des Mélèzes, et des Combes. Si vous en avez, merci de nous le faire savoir.

Nous n'avons pas eu beaucoup de retour sur le recensement d'objets anciens, la commune devrait prochainement être en mesure de nous apporter une solution pour le stockage et/ou l'exposition d'objets anciens... Alors n'hésitez plus !!

La réussite de l'an dernier concernant la confection de pains et pizzas pour les habitants a été un franc succès et sera renouvelée.

Nos activités estivales se poursuivront comme chaque année, Notre Dame des Neiges le 5 août, la Fête du Pays le 13 août, participation lors des Montagnards, une messe aux Mélèzes avec en amont une déambulation depuis la Combaz, en passant par la Ville Dessus.

Sans oublier les visites d'église et le rassemblement des costumes de Maurienne en septembre à Modane.

Et comme toujours si petits soient-ils, toute aide ou soutien seront les bienvenus.



Une association qui compte maintenant une centaine de licenciés dont 81 jeunes entourés par 11 dirigeants et 4 entraîneurs qui travaillent ensemble au bon fonctionnement de cette dernière. Un club qui démontre que, malgré les hivers difficiles que nous avons pu traverser, la cohésion entre tous les acteurs de cette association est indéfectible et que Valmeinier est une station où le ski est une passion.

Le mot de la fin sera pour eux : Municipalité de Valmeinier, ESF, SEMVAL, office de tourisme, région AURA, département de la Savoie, CCMG, partenaires privés, mécènes, entraîneurs, parents et jeunes bénévoles. Le bureau et le conseil d'administration du Ski-club vous adressent ses plus sincères remerciements pour cette saison 2022/2023 et vous donnent rendez-vous la saison prochaine !

« Rendez-vous aussi sur notre site internet et nos pages Facebook et Instagram »

Le Ski-Club de Valmeinier,
Sami BAUDIN, Président.



ASSOCIATIONS

SKI CLUB : La confirmation !

Président : Sami BAUDIN

Vice-Président : Frédérique NORAZ

Trésorière : Sophie PASSON

Trésorier Adj : Stéphanie ROSSERO

Secrétaire : Laure VALET VERMELEN

Secrétaire Adj : Mylène NORAZ

Conseil d'administration :

Pascal BAUDIN, David MERLOZ, Dominique CUVELIER, Aurélie LACAILLE, Daniel COSTERG

Pour nous contacter

Mail : samibaudin@gmail.com

- 3 jeunes en section haut niveau dans différents lycées
- 2 jeunes en section haut niveau en études supérieures
- 7 jeunes en formation D.E ski alpin dans différents lycées

L'année a aussi été riche en événements, 12 au total, avec entre autres, pas moins de 8 courses de ski organisées dont nos traditionnelles FIS et FIS citadine, mais aussi le grand prix de Valmeinier, et des courses pour les plus petits. Une saison complète qui confirme la bonne dynamique du Ski-Club depuis quelques années.

Cette année aura aussi été marquée par la création d'un groupe loisir, pour permettre aux plus jeunes et aux nouveaux arrivants sur la commune d'intégrer le pré-club dans les meilleures conditions. Cette idée était née durant l'année de fermeture cause COVID et c'est un plaisir d'avoir pu maintenir ce groupe sur une saison normale.

Enfin, cette année est la confirmation que notre Ski-club se porte bien !

Pour le Ski-Club de Valmeinier, cette saison était celle de la confirmation.

Les bilans sportif et financier, bien qu'ils ne soient pas encore totalement terminés, s'annoncent bons. Valmeinier et son « orange » qui lui va si bien ont été représentés sur bien des podiums lors de nombreuses compétitions. Des plus jeunes (6 ans) aux plus âgés (+ de 20 ans), tous ont performé du niveau régional au niveau international.

En quelques chiffres ces résultats induisent :

- 7 jeunes en section ski étude au collège de Modane

LA PAROLE À



CHRISTIANE JOËT

Conseillère Municipale

« Originaire de Valmeinier et maman de 3 enfants, Nicolas, Justine et Manon, je me suis investie en tant que bénévole dans les milieux associatif et scolaire en région lyonnaise pendant 20 ans.

A mon retour à Valmeinier fin 2017, je cherchais un moyen de m'impliquer dans la vie communale de Valmeinier, village resté dans mon cœur malgré un « exil » de 30 ans. C'est ainsi qu'en 2020, vous m'avez donnée, chers électeurs et électrices, l'opportunité d'intégrer l'équipe municipale d'Alexandre et je vous en remercie.

C'est une expérience très enrichissante (cependant pas aussi simple qu'elle n'y paraît vu de l'extérieur), faite de rencontres et de réflexions pour défendre au mieux les intérêts des habitants et pour améliorer leur qualité de vie.

Je m'emploie de mener à bien cet engagement au sein des commissions communication et travaux dont je fais partie.

Respectueusement »

ASSOCIATIONS

LES ATELIERS CRÉATIFS DE VALMEINIER

Présidente : Lucienne NORAZ
 Vice-Présidente : Line ALBRIEUX
 Trésorière : Nelly MOINET
 Vice-Trésorière : Martine NORAZ
 Secrétaire : Yolande PERETJATKO
Contact Atelier
 Lucienne NORAZ - 07 82 62 05 59
Contact Yoga
 Martine NORAZ - 06 24 80 21 22
 Gisèle ALBRIEUX - 06 70 41 15 04



Encore une année bien remplie pour les « cousettes-causettes » des Ateliers créatifs.

Deux stages ont réuni un bon nombre d'entre elles :

• **Stage de fabrication de savons artisanaux** avec Fanny RENARD de la savonnerie ALPAMAYA à Bramans. Dans une ambiance très sympathique et enjouée chacune a pu réaliser un beau pain de savon avec des ingrédients bio et éthiques.

• **Stage pointillisme avec les ateliers de VERO.** Sur des galets ou petites plaques de bois préalablement peintes les participantes ont créé de superbes mandalas inspirés des peintures aborigènes d'Australie. Ce stage nous a permis de proposer cet atelier aux enfants lors de la dernière fête de pays où il a obtenu un grand succès.



D'autres réalisations ont émaillé le reste de l'année comme la création de poupées japonaises, l'initiation au crochet tunisien avec la réalisation de couvertures pour des associations caritatives, la réalisation d'attrape-rêves (dream-catchers), les décorations de Noël et les cartes de vœux sans oublier une belle participation à Octobre Rose avec la réalisation d'une grande banderole en patchwork.

En fin l'achat d'une brodeuse a été finalisé et la formation de trois brodeuses attirées a commencé...

Et toujours ... le savoureux gâteau de fin d'après-midi confectionné à tour de rôle pour un joli moment de gourmandise, d'échanges de recettes et d'éclats de rires.

Venez donc nous rejoindre le mardi après-midi de 13h30 à 16h30 à la Maison des Associations à Valmeinier Villages.

BIBLIOTHÈQUE PARTAGÉE

Une bibliothèque partagée est ouverte à tous au sein des locaux des ateliers (ouverte les mardis après-midi de 13h30 à 16h30).



ASSOCIATIONS

SOU DES ÉCOLES

Présidente : Caroline NEYRET
Trésorière : Géraldine GEORGES
Trésorière Adj : Chloé PASCAL
Secrétaire : Pauline BLANC
Secrétaire Adj : Amandine JOET
Pour nous contacter
Mail :
 soudesecolesvalmeinier@gmail.com

Cette année s'est écoulée de manière normale, pour notre association et cela fait du bien.

Nous avons donc pu refaire notre repas d'automne avec un loto.

Nous avons également reconduit :

- Les commandes de chocolats de Noël, avec le partenariat de la chocolaterie LES 3 DELICES de Saint Martin sur la Chambre.
- L'emballage des cadeaux de Noël durant une semaine au magasin KING JOUET de Saint Jean de Maurienne.
- Plusieurs ventes de gâteaux au cours des descentes aux flambeaux sur le front de neige de 1800.

- Les photos de classe.
- La vente de gâteaux durant le carnaval début avril.

Il est à noter que nous avons reconduit notre repas de fin d'année scolaire au cours du mois de juin.

L'ensemble de nos actions ont permis d'assumer financièrement l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque de l'école, la location des snowboards, l'intervention de Mr Nolet pour la batucada au carnaval, l'intervention de la Facim pour la réalisation de maquettes de stations de skis.

Mais le plus important il faut le souligner, le financement en partie de la classe de découverte qui a eu lieu au début du mois de juin, à Saint Raphaël pour une durée de 5 jours. L'ensemble des élèves de l'école y participe.

La réussite de tous ces beaux projets pour nos enfants et pour notre association est dûe à l'investissement de l'ensemble des parents de l'école, des

instituteurs Cécile Thevenon, Christophe Gatimel et de l'ATSEM Claire Bustos.

Enfin un remerciement particulier, à l'office de tourisme de Valmeinier, aux commerçants de la station, à l'ensemble du conseil municipal et surtout à notre maire Alexandre Albrieux, qui nous appuient dans nos projets et qui nous aident dans leur réalisation.

Un grand merci également à Isabelle Gorin et Astrid Noraz qui ont accompagné les enfants durant le voyage scolaire.

L'année écoulée a été positive et nous comptons continuer sur cette lancée.

Merci à tous de nous permettre une telle réussite pour nos enfants et nous vous disons à bientôt.



Retrospective



Collecte des déchets du 13 mai 2023

Stations de ski • Entreprises • Professionnels • Particuliers

S'assurer à tous les niveaux, c'est primordial

www.diot-montagne.fr

GBC Montagne Savoie
298 Av du Maréchal Leduc
Le Grand Cœur B . CS 80023
73704 Bourg St Maurice Cedex
+33 (0)4 79 07 05 88

GBC Montagne Hte-Savoie
3 Allée du Parmelan
ZAC de la Bouvarde
Metz-Tessy - 74370 Annecy
+33(0)4 79 09 50 04

GBC Montagne Pyrénées
Zone Pyrène Aéroport
Téléport 3- 65290 Juillan
+33(0)6 71 60 15 34

GBC Montagne | **DiotSiaci Montagne**

Le courtier en assurances à la hauteur
N° ORIAS : 17007 353 - www.orias.fr - 832 805 444 RCS Chambéry



Cérémonie du 11 novembre 2022



Vœux 2023



Cérémonie du 18 juin 2023

VALMEINIER
RESERVATION

RENTABILISEZ VOTRE BIEN IMMOBILIER GRÂCE À VALMEINIER RÉSERVATION

Service à la carte pour le propriétaire
commercialisation, suivi technique,
accueil client, remise des clés

PLUS D'INFO AU **04 79 56 00 99**
OU SUR reservation@valmeinier-reservation.com

JEU CONCOURS

Retour sur l'édition 2022

Photo 1 : Méraloup

Photo 2 : Terre Rouge

Photo 3 : Roche Noire

Photo 4 : Combe Orcière

Photo 5 : Roche Château

Photo 6 : Sommet de Moneul

Photo 7 : Désert d'en haut

Photo 8 : Chien Loup

Photo 9 : Pont des Barmettes

Photo 10 : Chemin du Lac Vert.

LA PAROLE À



STEPHANE LEVAVASSEUR

Conseiller Municipal

« Stéphane Levavasseur, marié, un enfant. Premières vacances en Savoie en 1999. Tombé sous le charme de la région, à mon retour, j'ai plané une semaine... Nous avons alors décidé avec mon épouse de quitter nos emplois respectifs que nous occupions à Nantes pour acheter un Bar-Brasserie à Faverges (74) en 2002. En 2012, nous posons nos valises à Valmeinier avec l'achat du magasin Ski M'Plait. Sans tarder je m'investis dans la vie de la station. Je me présente à l'élection du représentant des commerçants et suis élu par mes pairs sous le mandat de Philippe Baudin. Un engagement plus profond se concrétise comme conseiller municipal avec l'élection d'Alexandre Albrieux. Cet investissement personnel au sein de la commune me tient très à coeur; l'hospitalité, le cadre de vie et les bonnes relations m'ont décidés à m'engager au sein de la commune. Me voici donc Valmineux d'adoption. Merci pour votre accueil et votre confiance. »

AGENDA ÉTÉ 2023

JUILLET 2023

9 JUILLET - VALMEINIER OBSTACLE RACE

3 Courses à obstacles (enfants - adultes - familles)
Valmeinier 1800 - Centre Station

13 AU 16 JUILLET - LES «VALMEINIER THROWDOWN» CROSSFIT® LICENSED EVENT

Compétition de Crossfit® - 480 athlètes - Valmeinier 1800

13 JUILLET - BAL DES POMPIERS

Repos et bal - Valmeinier 1800

14 JUILLET - FÊTE NATIONALE

Animations, concert et feu d'artifice. Valmeinier Villages

15 JUILLET - EXPOSITION DE VOITURES DE COLLECTION CLUB PORSCHE - Valmeinier 1800

17 AU 23 JUILLET - SEMAINE DU JEU ET DE L'ILLUSION

Magie, close-up, jeux, spectacles d'hypnoses et de magie...

24 AU 30 JUILLET - SEMAINE DES RANGERS

Observation du ciel - Conteur - Fabrication sculptures en bois - Parcours d'obstacles...

25 JUILLET - ATELIER FABRICATION DU PAIN

au vieux four du hameau des Combes

31 JUILLET - MARCHÉ D'ÉTÉ

De 16h à 22h - Valmeinier Villages

31 JUILLET AU 06 AOÛT - SEMAINE DU SPORT

Shows VTT - Tournois sportifs - Animation kayak sur le lac des Jeux...

CONCERTS

09 JUILLET - ACCORD'ÂGES

Valmeinier 1800 - à partir de 21h

14 JUILLET - PAS RICHE HILTON

Place de Valmeinier Villages - à partir de 21h

20 JUILLET - RED HOT CHILI PAMPERS

Valmeinier 1800 - à partir de 20h30

25 JUILLET - ORGUE ET TROMPETTE

Eglise Valmeinier Villages - 20h

3 AOÛT - MONSIEUR BOSSAIGNE

Place de Valmeinier Villages - à partir de 20h30

6 AOÛT - CONCERT FÊTE SKI CLUB

Valmeinier 1800

15 AOÛT - UNDERCOVER LYON

Valmeinier 1800 - à partir de 21h00

AOÛT 2023

1ER AOÛT - LOTO organisé par le Ski Club

Espace polyvalent - Valmeinier 1800

5 AOÛT - PÈLERINAGE À NOTRE DAME DES NEIGES

06 AOÛT - FÊTE DU SKI CLUB

Cross, kermesse, concours de pétanque, montée verticale, repas, concert... Valmeinier 1800

8 & 22 AOÛT - ATELIER FABRICATION DU PAIN

au vieux four du hameau des Combes

7 AU 13 AOÛT - LES MONTAGNARDS SONT LÀ

Rencontre avec les métiers de la montagne : ateliers bois, dégustation de pâtisseries locales et produits traditionnels savoyards, démonstration de bûcheronnage, atelier de fabrication de fromage, exercice d'évacuation du télésiège, démonstration de secours avec les Pompiers.

13 AOÛT - FÊTE DU PAYS

Apéritif offert, alimentation sur place, costumes, vente de bugnes, artisanat et animation «Bambins des bois», Valmeinier Villages

15 AOÛT - FÊTE DU 15 AOÛT

Animations, safari pêche, concert et feu d'artifice. Valmeinier 1800

14 AU 20 AOÛT - SEMAINE DU TRAIL

Reconnaissance parcours trail et cardio, conférences, massages...

19 & 20 AOÛT - TRAIL GALIBIER THABOR

6 parcours dont le fameux parcours en 2 étapes avec bivouac entre Valmeinier et Valloire. Le 19/08 au départ de Valmeinier.

20 AOÛT - GRIMPÉE CYCLISTE depuis St Michel de Maurienne jusqu'à Valmeinier 1800.

21 AU 27 AOÛT - SEMAINE DU VÉLO

Show BMX Trial, courses de vélo, grimpe cycliste entre Valmeinier Villages et Valmeinier 1800...

25 AOÛT - BROCANTE

De 16h à 22h - Valmeinier Villages

Ce programme peut être sujet à modifications, annulations ou remplacements notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. Pensez à consulter notre Application.



Information

Plus d'informations sur le programme des animations
www.valmeinier.com
Application Valmeinier

